



COMMUNIQUÉ

La Rochelle, le 19 avril 2012

Fermeture de l'échangeur Chef de baie
et mise en place de déviations du Mardi 24 avril à 20h00
au mercredi 25 avril à 4h00
Commune de La Rochelle

En raison de travaux de pose de boucles de comptage au sol sur la route nationale (RN) 237 et 537, dans l'échangeur de Chef de baie, sur la commune de La Rochelle, une restriction de la circulation sera mise en place les 24 et 25 avril 2012.

Afin de garantir la sécurité des usagers et des intervenants, des mesures temporaires d'exploitation seront mises en oeuvre successivement, la nuit du mardi 24 avril 2012 à 20 heures au mercredi 25 avril 2012 à 4 heures :

- **sur la RN 237 sens La Rochelle/Ile de Ré** : la bretelle d'accès à la RN 537 dans l'échangeur "Chef de Baie" (point de repère 5+450) sera fermée à la circulation. Les usagers seront alors déviés par la RN 237 direction Ile de Ré, feront demi-tour au niveau de l'échangeur de "Laleu" (PR 6+800) via la rue de Béthencourt pour reprendre la RN 237 sens Ile de Ré/La Rochelle jusqu'à l'échangeur "Chef de Baie" vers la RN 537.
- **sur la RN 237 sens Ile de Ré/La Rochelle** : la bretelle d'accès à la RN 537 dans l'échangeur "Chef de Baie" (PR6+250) sera fermée à la circulation. Les usagers seront alors déviés par la RN 237 dans le sens Ile de Ré/La Rochelle, feront demi-tour au niveau de l'échangeur de "Lagord" (PR 3+200) via la route départementale 104 pour reprendre la RN 237 sens La Rochelle/Ile de Ré jusqu'à l'échangeur "Chef de Baie" vers la RN 537.

La direction interdépartementale des routes Atlantique (district de Saintes) est à la disposition des usagers pour tout renseignement (Tél.05.45.94.52.61).

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime / Service départemental de la communication interministérielle

Nathalie DEBIEN – 05.46.27.43.05 – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr

Cyril PRALONG – 05.46.27.43.25 – cyril.pralong@charente-maritime.gouv.fr

Standard : 05.46.27.43.00 - - www.charente-maritime.gouv.fr

DIR Atlantique

Sylvie BONSON – 05.57.81.65.13